



**Colombine  
Oslo  
Toulouse...**

# **TUEURS DE MASSE**

**Un nouveau type  
de tueur est né**

**OLIVIER HASSID  
JULIEN MARCEL**

**EYROLLES**

**N**i terroristes, ni serial killers, les tueurs de masse sont des électrons libres fous et incontrôlables qui agissent sans raison identifiée. Seul ou à deux, leur but est de faire du « chiffre » en tuant le maximum de personnes en une seule fois. Phénomène inquiétant car il échappe à toute logique d'anticipation, il n'a pourtant pas, ou peu, été étudié.

Fruit d'une enquête minutieuse, l'objectif de cet ouvrage est de mieux cerner le profil de ce nouveau type de tueurs : Y a-t-il un âge critique ? Des signes avant-coureurs ? Ont-ils un mobile ? Quels sont leurs lieux de prédilection ?... Avec de nombreux cas pris partout dans le monde, de Breivik à Richard Durn, en passant par Dylan Klebold, Eric Harris, Mohamed Merah ou James Holmes, les auteurs tentent de comprendre

les raisons du passage à l'acte et esquissent des pistes d'action pour juguler cette nouvelle forme de violence.

**OLIVIER HASSID**, Docteur ès sciences économiques, Directeur de la revue *Sécurité & Stratégie* et Chargé de cours à l'Université Paris Ouest Nanterre. Il est conférencier à l'Institut National des Hautes Études et de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) et à l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP). Il collabore au Centre International de Criminologie Comparée (Université de Montréal, Canada) et est l'auteur de nombreux ouvrages dans le domaine de la sécurité et la gestion des risques.

**JULIEN MARCEL**, juriste, chargé de mission au CDSE (Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises), est l'auteur de nombreux articles criminologiques.



# **Tueurs de masse**

Groupe Eyrolles  
61, bd Saint-Germain  
75240 Paris Cedex 05

[www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2012  
ISBN : 978-2-212-55456-4

Olivier Hassid et Julien Marcel

**Columbine, Oslo, Toulouse...**

# **Tueurs de masse**

**Un nouveau type  
de tueur est né**

**EYROLLES**





*« Dans le futur, chacun aura droit à  
quinze minutes de célébrité mondiale. »*

Andy Warhol en 1968

*« J'veux juste emmener avec moi quelques-unes  
de ces merdes... Et quand j'y pense, je vais devenir  
une putain de célébrité. »*

Robert Hawkins, auteur de la tuerie  
d'Omaha (Nebraska) en 2007



## Sommaire

Introduction .....	11
Les tueries de masse : un phénomène mondial ? .....	21
Définition .....	24
Tendances .....	29
Cartographie des <i>mass shootings</i> dans le monde.....	34
Cartographie des <i>mass shootings</i> dans les différents États américains.....	37
Les <i>mass shootings</i> aux États-Unis .....	39
Le « monstre » a un visage... Peut-on définir le profil des tueurs de masse ? .....	43
Masculinité et massacre.....	44
Un âge critique ? .....	47
Les tueurs de masse ne sont pas que des malades mentaux.....	54
Des individus victimes de traumatismes profonds et de drames familiaux .....	62
L'absence de lien social.....	65
Le cas particulier de l'intégration des immigrants.....	69
Lorsque le tueur passe à l'action... Peut-on comprendre le passage à l'acte des tueurs de masse ? .....	75
Cristallisation et passage à l'acte.....	76
La goutte d'eau qui fait déborder le vase : les conséquences du <i>bullying</i> .....	80
Derrière le masque.....	89

Des lieux qui invitent aux massacres .....	97
Le rôle des psychotropes ? .....	105
L'accès aux armes .....	106
<b>L'obsession du message .....</b>	<b>109</b>
Construire la finalité de son acte .....	110
Donner un sens à son acte .....	113
Maîtriser son image .....	119
Un danger de la « glamourisation » du tueur de masse ? .....	122
<b>Peut-on empêcher le passage à l'acte</b>	
<b>de ces criminels ? .....</b>	<b>125</b>
La réglementation sur les armes est-elle efficace ? .....	126
La lutte contre le dénigrement .....	133
Peut-on repérer le tueur avant le passage à l'acte ? .....	136
Empêcher l'ampleur du massacre .....	142
Le suivi post-traumatique .....	147
Conclusion .....	153
<b>Annexes .....</b>	<b>159</b>
<i>Mass shootings</i> aux États-Unis entre 1984 et 2012 .....	160
<i>Mass shootings</i> dans le reste du monde	
entre 1984 et 2012 .....	182
<b>Remerciements .....</b>	<b>203</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>205</b>
<b>Index .....</b>	<b>213</b>
<b>Table des encadrés .....</b>	<b>217</b>

*20 juillet 2012.*

*Alors que nous relisons les dernières épreuves de cet ouvrage, nous apprenons qu'un massacre vient d'être perpétré à Aurora, près de Denver (Colorado) dans une salle de cinéma : 12 morts – 60 blessés, selon les premiers éléments de l'enquête (cf. Annexe en fin d'ouvrage).*



# Introduction

*« L'acte surréaliste le plus simple consiste à descendre  
revolvers aux poings dans la rue et à tirer au hasard  
tant qu'on peut dans la foule. »*

André Breton

Le 20 avril 1999, au lycée de Columbine à Littleton, une petite ville américaine de 40 000 habitants, située non loin de Denver dans le Colorado, pendant que les 1 700 élèves que compte cet établissement étudient, deux de leurs camarades, Eric, 18 ans, et Dylan, 17 ans, vêtus de manteaux noirs et armés de fusils d'assaut, poussent la double porte de l'entrée principale. À 11 h 19 précisément, l'un des deux jeunes hommes donne le top départ. Ils sortent leur armement et font feu. Pendant près d'une heure, une pluie de balles s'abat dans les locaux de ce lycée. Ils tuent treize personnes et en blessent vingt-quatre. Eric et Dylan deviennent les auteurs d'un véritable massacre qui prend fin lorsqu'ils décident de se suicider d'une balle dans la tête. Les médias du monde entier couvrent le drame. De nombreuses questions émergent. Quelles sont les raisons d'un tel massacre ? Quelle est la responsabilité des parents et du personnel de l'établissement ? Pourquoi ont-ils eu accès aussi facilement à des armes ? Étaient-ils satanistes ? Allaient-ils régulièrement à l'église ? Que regardaient-ils à la télévision ? Écoutaient-ils

Marilyn Manson? Le traumatisme est profond, les interrogations sont nombreuses et, très vite, il faut trouver un responsable, aussi fantaisiste soit-il...

Lundi 29 octobre 2001, 9h45. Tandis qu'une légère brume flotte en centre ville de Tours, commune du centre-ouest de la France, plusieurs détonations troublent la quiétude ambiante. Un homme, armé d'une carabine 22 long rifle, ouvre le feu au beau milieu de la foule devant le bureau de poste et le palais de justice. Une dizaine de personnes sont blessées dont quatre mortellement. L'homme est un employé de la SNCF de 45 ans, sans antécédent judiciaire. « Il aurait été pris d'un coup de folie meurtrière », explique le Premier ministre de l'époque, Lionel Jospin. Son itinéraire s'achève dans le parking de la gare. « Un avion pour Kaboul » sont ses derniers mots avant d'être neutralisé par deux policiers. Le cauchemar prend fin à 11 heures. Jean-Pierre Roux-Durraffourt, auteur des faits, expliquera plus tard au tribunal : « Je me suis levé, je suis parti comme un zombie et me suis réveillé dans le parking de la gare lorsque les policiers m'ont tiré dessus. J'ai la mémoire qui s'efface<sup>1</sup>. »

Dix ans plus tard. Vendredi 22 juillet 2011. Non loin d'Oslo, un homme affublé d'un uniforme de policier embarque sur un ferry. Il prend la direction de la paisible île d'Utoya où se tient, comme chaque année, le camp d'été de la Ligue des jeunes travaillistes norvégiens. Située à une trentaine de kilomètres de la capitale norvégienne, cette toute petite île très boisée

1. Michel Embareck, « Jean-Pierre Roux-Durraffourt : « Je ne me souviens plus » », *La Nouvelle République*, 17 mars 2005.

(sa superficie n'est que de 0,12 km<sup>2</sup>) paraît perdue au milieu d'un des principaux grands lacs du pays. Il est 17h22 quand la traversée se termine pour Anders Behring Breivik. À peine a-t-il posé un pied à terre qu'il brandit ses différentes armes dont une automatique. À chaque mouvement qu'il décèle autour de lui, il tire. La fusillade dure plus de deux heures. À 19h15, le massacre prend fin. Après avoir appelé lui-même la police, il se rendra calmement aux autorités venues l'arrêter. Une heure et demie avant son arrivée sur l'île, cet individu inconnu des forces de police avait fait exploser une bombe au beau milieu du quartier des ministères. Agissant seul, il tuera au final soixante-dix-sept personnes dont soixante-huit uniquement sur l'île. Selon son avocat, Anders Behring Breivik voulait « changer la société, ce qui, selon lui, nécessitait de faire la révolution<sup>1</sup> ». Dans la journée du samedi, Jens Stoltenberg, le Premier ministre norvégien, déclarera : « Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, notre pays n'avait été frappé par un crime de cette ampleur. »

Trois pays, trois drames qui ont fait la une des médias à travers le monde. Des crimes dont l'horreur a hanté et hante encore les esprits de millions d'individus et qui paraissent bien difficiles à expliquer. Ces affaires qui semblent dépasser le champ du possible ne se limitent pas à ces trois crimes. Ces tueries, depuis une cinquantaine d'années, ne se comptent plus en dizaines mais en centaines de cas. Un phénomène aussi déroutant

---

1. Luc Mathieu, « La confession d'un croisé », *Libération*, 25 juillet 2011.

que déstabilisant pour des sociétés qui rejettent en bloc toutes formes d'insécurité.

Ces *mass shootings*, ou tueries de masse<sup>1</sup>, sont en constante évolution depuis plusieurs décennies dans les sociétés occidentales. Quasiment inexistante jusqu'aux années 1960, cette forme de violence a considérablement augmenté à partir des années 1970 et 1980 jusqu'à nos jours. Ces tueurs qui ouvrent le feu dans la foule passent à l'acte sans signe avant-coureur, et sans même que l'on puisse précisément savoir pourquoi. Il s'agit d'électrons libres qui n'agissent ni pour une idéologie ni pour un mobile crapuleux et qui ne cherchent pas à abattre une victime en particulier. Ce ne sont ni des terroristes, ni des voleurs à main armée, ni des auteurs de crimes passionnels. Ils agissent souvent sans raison clairement identifiée ou pour des motifs très vagues : « la société des gosses de riches<sup>2</sup> », « ce monde de merde<sup>3</sup> », « la race humaine<sup>4</sup> », « des marxistes et des immigrés<sup>5</sup> »...

---

1. Si les Anglo-Saxons disposent du terme « *mass shooting* » pour évoquer un tireur isolé qui tire dans la foule, en revanche, il n'existe pas de terme précis dans la langue française pour évoquer ce genre de massacre. Les universitaires et les journalistes utilisent plus souvent le terme de fusillade. Or, ce terme est très imprécis car une fusillade est généralement associée à l'implication de bandes, à des règlements de comptes, etc. Nous privilégierons la notion de tuerie de masse, même si cette acception est encore peu utilisée.

2. Tiré des écrits de Cho Seung-hui, tueur lors de Virginia Tech le 16 avril 2007, transcription vidéo. La reprise des écrits et des transcriptions vidéo est consultable dans le livre (sans mention d'auteur). *La Logique du massacre, derniers écrits des tueurs de masse*, Éditions Inculte, coll. « Documents », 2010.

3. Tiré du journal d'Eric Harris, l'un des deux tueurs du massacre de Columbine, le 20 avril 1999.

4. Propos tenus par Matti Juhani, tueur lors du massacre du lycée professionnel de Kauhajoki (Finlande) le 23 septembre 2008. Ces propos ont été tenus dans une vidéo qu'il a diffusée sur YouTube.

5. Propos tenus par Anders Breivik lors de sa comparution devant le juge Kim Heger lundi 26 juillet 2011.

Ainsi, les États sont-ils confrontés à une menace qui échappe au registre de celles qu'ils connaissent traditionnellement. Le tueur de masse n'agit pas de façon structurée avec l'aide de complices, il n'est pas organisé en réseau. Contrairement à un terroriste, il n'échange pas sur la Toile ou par téléphone sur la concrétisation de son projet. Il ne participe pas à des regroupements extrémistes (ou dans de rares occasions), il ne recherche pas des fonds pour perpétrer son crime. Il n'est ni traçable ni repérable. Les tueurs de masse agissent généralement seuls voire à deux (comme cela a été le cas de la tuerie de Columbine). Ainsi, les autorités ne sont *a priori* pas en mesure de les surveiller pour contrôler leurs agissements<sup>1</sup>. Les services de renseignements ne peuvent ni les suivre ni les interpeller.

Il faut bien avoir conscience que le tueur de masse se distingue d'un tueur en série. En effet, le tueur de masse est dans une logique suicidaire et il ne cherche pas la discrétion lorsqu'il commet son acte. Son objectif est de faire le plus de morts possibles en une seule fois. Son acte prend les attraits d'un «super suicide» puisque le tueur meurt dans la majorité des cas (une très grande proportion de ces tueurs se suicident après leur geste ou cherchent à se faire abattre par les forces de police). Le *serial killer* inscrit son action dans le temps et n'a pas de visée autodestructrice. Mu par des pulsions (souvent sexuelles), le *serial killer* sélectionne ses victimes en fonction de leur sexe, de leur apparence physique, de

---

1. Même si nous verrons, dans le dernier chapitre, qu'il existe néanmoins des moyens d'anticiper et de prévenir ce type de phénomène.

leur âge ou de leur métier... Le tueur de masse, lui, ne cherche pas à tuer une personne en particulier, mais à entraîner avec lui dans la mort les représentants d'une société qu'il juge responsables de son mal-être ou de sa déchéance.

À cet égard, les individus qu'il choisit d'abattre ne sont pas réellement personnifiés. Ils représentent avant tout un symbole. Le tueur de masse s'attaque à ceux qui représentent pour lui le pouvoir ou une institution. C'est le cas par exemple de Richard Durn, responsable de la tuerie du conseil municipal de Nanterre le 27 mars 2002, qui a souhaité par son geste s'attaquer à ceux qui représentaient pour lui une élite. Dans une lettre testamentaire envoyée à une amie juste avant son passage à l'acte, il déclare : « Puisque j'étais devenu un mort-vivant par ma seule volonté, je décidais d'en finir en tuant une mini élite locale qui était le symbole et qui étaient les leaders et décideurs dans une ville que j'ai toujours exécrée. » De la même manière, le 6 décembre 1989, en ne tuant que des femmes lors de la tuerie de l'École polytechnique de Montréal, l'auteur des faits, Marc Lépine, voulait abattre « les féministes » qui ont, selon lui, gâché sa vie.

Cette nouvelle forme de violence pose indubitablement la question de l'efficacité des États et de leur capacité à raffermir le lien social. En effet, le tueur de masse cherche à rompre définitivement tout lien avec la société. Le tueur de masse se sent victime d'inégalités sociales (parfois à juste titre), il s'estime lésé et abandonné. Il s'imagine également victime d'une société où la notion

de performance est valorisée. Il se considère comme un « loser », condition dans laquelle il se sent enfermé. Le tueur de masse pense être condamné à une existence faite de déchéances.

Que peuvent faire les États ? Que peuvent faire les services de police ? Comment les citoyens peuvent-ils faire face à ce nouveau référentiel de violence ? Ce phénomène inquiète à plus d'un titre. Il échappe tout d'abord à toute logique d'anticipation. Les auteurs de *mass shooting* sont souvent de parfaits inconnus pour les services de police. Ils ne présentent que très rarement des pathologies psychiatriques nécessitant un suivi thérapeutique lourd, ils ne sont donc pas, pour la plupart, connus des autorités médicales. Parfois marginaux, ils sont réservés et ont la volonté farouche de se fondre dans la masse.

Ensuite, la concrétisation de leur ambition est facilitée par l'évolution du marché des armes qui offre aux individus le choix d'engins toujours plus destructeurs et toujours plus discrets. Le développement d'explosifs puissants, de fusils d'assaut et autres armes à répétition donne la possibilité à n'importe quel quidam de réaliser des dégâts considérables. Nombreuses sont les personnes en mesure de se procurer des armes et donc de commettre une folie, même en France, pays strict en matière de réglementation sur les armes. Chasseurs, tireurs sportifs (au nombre de 140 000 en France d'après la Fédération française de tir), tireurs professionnels ou occasionnels, le nombre de personnes armées en France est non négligeable, même s'il n'atteint pas en propor-

tion celui des États-Unis<sup>1</sup> ou de la Finlande. Ces deux facteurs laissent donc à penser que le phénomène des tueries de masse est loin de s'essouffler et que le nombre de leurs victimes pourrait s'accroître considérablement.

Ce phénomène qui tend à se développer inquiète donc et questionne... Pourtant, chose étonnante, il n'est pas ou peu étudié. Que sait-on du profil des tueurs de masse ? N'ont-ils vraiment aucun mobile ? Avec quelles armes agissent-ils ? Ont-ils des lieux de prédilection pour agir ? En comprenant ce passage à l'acte, peut-on juguler cette nouvelle forme de violence ? Ce nouveau type de tueurs est-il le produit de notre société ? Jean Baudrillard a-t-il raison d'affirmer « qu'au lieu de déplorer la résurgence d'une violence atavique, il faut voir que c'est notre modernité elle-même, notre hypermodernité, qui produit ce type de violence<sup>2</sup> » ?

Il semble donc indispensable de dresser un état des lieux de cette catégorie de crime à travers le monde au cours des dernières décennies. Ce recensement a pour objet de mieux identifier les tendances, de mieux en comprendre les évolutions et d'effectuer un travail de comparaison pour mieux cerner les enjeux. Dans le cas par exemple

---

1. En Finlande, pays où il existe un enregistrement des armes en circulation, le ministère de l'Intérieur finlandais estime le nombre d'armes enregistrées à 1,6 million (<http://www.intermin.fi/intermin/bulletin.nsf>). Si l'on ajoute le nombre d'armes non enregistrées, il y en aurait environ 3 millions, toujours d'après le ministère de l'Intérieur. Aux États-Unis, il n'existe pas d'enregistrement au niveau fédéral. Mais d'après les données de l'US Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms, le nombre d'armes en circulation se situerait entre 270 et 316 millions. En France, où les chiffres font débat, Raphaëlle Besse-Desmoulières, dans un article du *Monde* paru le 1<sup>er</sup> octobre 2008, indique que le nombre d'armes à feu déclarées est de 2 150 000.

2. Jean Baudrillard, « Le degré Xerox de la violence », *Libération*, 2 octobre 1995.

où ce phénomène serait statistiquement plus important que le terrorisme lié à Al-Qaida, est-il légitime que les pouvoirs publics se focalisent sur cette deuxième menace et n'accordent que peu d'intérêt à la première ?

Cette collecte d'informations permet également de mieux cerner le profil des tueurs de masse. Car au final nous ne savons encore que peu de choses de ces criminels, aucune enquête statistique mondiale n'ayant été réalisée jusqu'à aujourd'hui. Est-ce que ce sont des hommes ou des femmes ? Sont-ils jeunes ou vieux ? Sont-ils réellement fous ? Ont-ils des histoires et des parcours de vie particuliers ? Vivent-ils dans des conditions sociales défavorisées ? Sont-ils d'origine étrangère ?

Ce travail de profilage permet, sans l'ombre d'un doute, de mieux comprendre le passage à l'acte des tueurs de masse. Comment peut-on en arriver à prendre les armes pour tirer dans la foule ? Est-ce une action spontanée ou est-ce prémédité ? Quels sont les facteurs du passage à l'acte ? Les réponses conventionnelles qui stigmatisent l'usage de drogue, la notion de folie, ou la consommation excessive de jeux vidéos ne peuvent expliquer de façon satisfaisante ces tueries.

Les tueurs de masse ont un penchant naturel à laisser des messages, qu'il s'agisse d'écrits ou de vidéos postées sur l'Internet ou de simples journaux intimes. Ces écrits, parfois assez violents, souvent emplis de désespoir, sont des mines d'informations sur ces criminels peu banals. Aussi, leur étude permet-elle d'affiner le travail de profilage et offre-t-elle de nouvelles perspectives aux interrogations qui entourent le passage à l'acte de ces tueurs.

Au final, il reste à se demander si une meilleure compréhension du profil et des motivations du tueur permet de l'arrêter avant qu'il n'atteigne son objectif. Ce travail dans l'intimité des tueurs de masse devrait, selon nous, prévenir le passage à l'acte. Ou tout du moins, ce travail est utile pour développer des outils de sensibilisation et de prévention, qui puissent limiter les conséquences de ces tueries de masse. Des conséquences qui se comptent en vies humaines...